

RETOUR SUR UNE COLLABORATION ENTRE CHERCHEURS ET ASSOCIATIONS AUTOUR DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Réf. 11-MUTS-REPERE-4-CVS-037

Ecopolenergie et Le Loubatas - Centre Norbert Elias (UMR8562)
Coordination : Suzanne de Cheveigné (suzanne.de-cheveigne@univ-amu.fr)

Résumé

Notre projet est à la fois un "retour d'expérience" à l'issu d'une collaboration initiée en 2007 entre chercheurs et associations de terrain autour du phénomène de la précarité énergétique et une analyse des conditions de possibilité d'une collaboration, à un niveau plus général, entre établissements de recherche et organisations de la société civile. Les éléments présentés ici sont le fruit d'une enquête spécifique portant sur le contexte institutionnel de notre collaboration (auprès des gestionnaires, des financeurs, des organismes hôtes, etc.), d'une réflexion entre partenaires et enfin de la poursuite de la partie du projet d'origine, portée surtout par les associations, la création et l'animation d'un réseau d'acteurs de la précarité énergétique (PE) en Région PACA. (La partie recherche du projet était principalement une ethnographie des familles en précarité énergétique et des travailleurs sociaux qui leur viennent en aide.)

Par un examen attentif de documents concernant les politiques publiques en matière d'intégration des OSC dans le pilotage de la recherche, au niveau européen et au niveau français, nous avons vu que la participation éventuelle de la société civile à la définition des stratégies des organismes de recherche ne bénéficie pas d'un contexte très favorable. La stratégie nationale de recherche s'appuie très peu sur une contribution de la "société civile" – tout en s'orientant très nettement vers la demande sociale, appelée aujourd'hui les « défis sociétaux ». Ils se traduisent par une prise de distance avec la structure disciplinaire de la recherche académique. La démarche reste très "top-down"

Reste le niveau des équipes et des chercheurs individuels, où les collaborations sont plus faciles avec des associations de terrain. Là, de nombreuses questions pratiques se posent, comme dans le cas de notre projet RREP. Nous avons rencontré des lourdeurs administratives, des temporalités en déphasage et parfois une incompréhension des points de vue des uns et des autres. Malgré cela, le bilan de notre collaboration reste très positif. De l'analyse du contexte politique et de notre expérience commune, nous avons tiré les conclusions et recommandations suivantes :

1. Il est nécessaire de distinguer les niveaux de collaboration, entre la participation d'OSC au pilotage de la stratégie de recherche et collaboration sur le terrain entre chercheurs et membres d'associations.
2. Il y a une nécessité de structures d'interface, de "passeurs" entre ONG et organismes de recherche pour permettre d'initier des partenariats, tant les organismes de recherche paraissent opaques aux acteurs de terrain.
3. Le rôle incitatif d'appels à projets demandant une collaboration ONG-chercheurs est essentiel.
4. Une grande attention doit être accordée au cadre administratif de la collaboration associations / chercheurs. La lourdeur administrative, face à laquelle les associations sont particulièrement fragiles, doit être réduite au minimum.
5. Il est nécessaire de penser et structurer la collaboration entre chercheurs et associations, le plus tôt possible, pour éviter malentendus et déceptions. Des questions de temporalité, de partage des tâches mais aussi de pratiques professionnelles doivent être clairement abordées.

Abstract

This project is both an analysis of past experience concerning a previous project, initiated in 2007 by researchers and non governmental organisations, on the topic of fuel poverty and, on a more general plane, a study of the conditions under which civil society organisations and research organisation can co-construct research policy. The elements presented here are the fruit of a specific investigation of the institutional context of our collaboration (questioning our financiers, our host organisations, the managers of the funds, etc.), of discussions among partners and finally of continuing the NGO's part of the initial project that was to set up and run a network of stakeholders in the area of fuel poverty in the Provence – Côte d'Azur region of France. (The research part of the project was an ethnography of families in fuel poverty and of the social workers active in that field.)

A careful analysis of both European Commission and French documents presenting public policies on integrating Civil Society Organisations (CSOs) into the processes of elaborating research agendas and strategies show that the context is not very favourable. The French national research strategy contains on very little contribution from civil society – even though, like the EC's Horizon 2020 programme, it is strongly focused on social demand, now called "societal challenges". This introduces a distance from the traditional academic disciplinary structure but remains very top-down.

If we now come down to the level of individual research teams, collaborations are easier with NGOs active in the field. Many practical questions arise, as in the case of our network. We met with administrative problems, differences in timing and sometimes a misunderstanding of each other's points of view. In spite of that, we all evaluate our collaboration very positively. From an analysis of our experience and our study of public policies, we draw the following conclusions and recommendations:

1. It is important to distinguish the levels of collaboration, between having CSOs take part in the elaboration of the strategy of research organisations on the one hand, and having members of NGOs and researchers working together in the field;
2. Interface structures, "go-betweens", are needed to give NGOs access to research and to initiate partnerships because research organisations appear to them to be very opaque;
3. Calls for projects that demand a collaboration between researchers and NGOs are very effective in initiating new partnerships;
4. A lot of attention should be given to simplify the administrative framework that tends to be very difficult to handle for NGOs;
5. The practical conditions of the collaboration should be set out very carefully, as soon as possible, to avoid misunderstandings and deceptions. Questions of timing, of task sharing but also of professional practices need to be clearly discussed.

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Programme REPERE : « Réseau d'échange et de projets sur le pilotage de la recherche et l'expertise »

RETOUR SUR UNE COLLABORATION ENTRE CHERCHEURS ET ASSOCIATIONS AUTOUR DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Réf. 11-MUTS-REPERE-4-CVS-037

Ecopolenergie et Le Loubatas - Centre Norbert Elias (UMR8562)

Coordinatrice : Suzanne de Cheveigné (suzanne.de-cheveigne@univ-amu.fr)

Synthèse

Notre projet est à la fois un "retour d'expérience" à l'issue d'une collaboration initiée en 2007 entre chercheurs et associations de terrain autour du phénomène de la précarité énergétique et une analyse des conditions de possibilité d'une collaboration entre établissements de recherche et organisations de la société civile. Les éléments présentés ici sont le fruit d'une enquête spécifique portant sur le contexte institutionnel de notre collaboration (auprès des gestionnaires, des financeurs, des organismes hôtes, etc.), d'une réflexion entre partenaires et enfin de la poursuite du projet d'origine qui portait sur la création et l'animation d'un réseau d'acteurs de la précarité énergétique (PE) en Région PACA.

Nous avons commencé une collaboration entre chercheurs et associations en 2007, à la demande des partenaires associatifs, déjà actifs dans la lutte sur le terrain contre la précarité énergétique depuis plusieurs années. Le projet initial avait un double objectif : créer et animer un réseau de personnes impliquées dans la lutte contre la précarité énergétique en Région PACA; mieux comprendre les dynamiques sociales et les enjeux sociétaux relatifs aux processus d'institutionnalisation de cette nouvelle catégorie d'action publique. Du côté des chercheurs, des spécialistes du logement précaire, de questions environnementales et plus tard de santé ont été mobilisés. Le premier financement est venu du programme PREBAT Précarité énergétique (ADEME-PUCA-AHAH) auquel s'est ajouté un financement de l'agence Nationale de la Recherche dans le cadre du programme "Vulnérabilités : à l'articulation du sanitaire et du social" (ANR-08-VULN-002, responsable scientifique Claire Lévy-Vroélant, Université Paris VIII). Ce dernier projet était focalisé sur le travail social autour de la précarité énergétique. D'autres financements sont également intervenus : une doctorante a bénéficié d'une bourse doctorale de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Réseau RREP a reçu d'autres soutiens pour lui permettre de poursuivre son activité (Région et ADEME principalement).

Par un examen attentif de documents concernant les politiques publiques en matière d'intégration des OSC dans le pilotage de la recherche, au niveau européen et au niveau français, nous avons vu que la participation éventuelle de la société civile à la définition des stratégies des organismes de recherche ne bénéficie pas d'un contexte très favorable. La stratégie nationale de recherche s'appuie très peu sur une contribution de la "société civile" – tout en s'orientant très nettement vers la demande sociale, appelée aujourd'hui les « défis sociétaux ». Ils se traduisent par une prise de distance avec la structure disciplinaire de la recherche académique. La démarche reste très "top-down"

Reste le niveau des équipes et des chercheurs individuels, où les collaborations sont plus faciles avec des associations de terrain. Là, de nombreuses questions pratiques se posent, comme dans le cas de notre projet RREP. Nous avons rencontré des lourdeurs administratives, des temporalités en déphasage et parfois une incompréhension des points de vue des uns et des autres. Malgré cela, le bilan de notre collaboration reste très positif. De l'analyse du contexte politique et de notre expérience commune, nous avons tiré les conclusions et recommandations suivantes :

Une réflexion sur la question des échelles nous semble indispensable pour aborder la question des relations entre société civile et recherche. Ce problème apparaissait dès l'appel à projet REPERE qui précisait que les projets "seront présentés par un consortium constitué au moins d'un binôme composé d'un établissement de recherche (organisme public de recherche ou établissement d'enseignement supérieur) et d'une organisation de la société civile (ONG ou associations)". Or ces deux types d'entités fonctionnent à des échelles très différentes, sauf dans le cas d'ONG de très grande taille, et un tel consortium était difficile à concevoir. (Le projet REPERE qui associe la FNE et l'INRA pourrait être un contre-exemple, avec un organisme de relativement petite taille (et plutôt ouvert à l'innovation) et une fédération d'ONG).

Notre propre projet est un partenariat entre de petites ONG et quelques chercheurs. Nous sommes entrés dans le programme REPERE avec un appui d'une des tutelles du laboratoire concerné, l'EHESS, elle aussi de petite taille. Si nous avons examiné les conditions institutionnelles de partenariats en haut de l'échelle, notre expérience concerne plutôt le bas.

La nécessité de structures d'interface, de "passeurs" entre ONG et organismes de recherche se dessine pour permettre d'initier des partenariats, tant les organismes de recherche paraissent opaques aux acteurs de terrain. Des programmes de collaboration encouragent les partenariats mais leur accès reste difficile pour beaucoup d'associations. Des "agences d'accompagnement" – peut-être à envisager du côté des financeurs des ONG – auraient sans doute une utilité. En tout cas, les associations et les chercheurs s'accordent à dire qu'il faut créer des espaces de rencontres (physiques et virtuels) qui favorisent les rencontres et les partenariats comme par exemple les colloques dédiés aux rencontres entre associations et laboratoires de recherche. Les réseaux ont leur rôle à jouer dans ces missions d'interface : par exemple le réseau RREP pour favoriser les liens entre la recherche et les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, mais citons aussi les réseaux spécifiques au bâti (comme ENVIROBAT) qui pourrait créer des liens entre les chercheurs en sciences pures et les techniciens du bâtiment pour des réflexions poussées sur des matériaux intelligents, ou encore les réseaux de santé qui s'appuient sur les travaux de chercheurs pour faciliter le travail des associations d'aides aux personnes en détresse psychologique....

Une grande attention accordée au cadre administratif de la collaboration associations / chercheurs est primordiale pour le succès d'un partenariat, dès son initiation. Les conditions d'exercice et de gestion sont très différentes pour des chercheurs et des associations. Elles

doivent être clairement analysées et coordonnées entre les partenaires. La lourdeur administrative, face à laquelle les associations sont particulièrement fragiles, doit être réduite au minimum.

Une nécessaire structuration de la collaboration entre chercheurs et associations est à mettre en place aussi tôt que possible, en termes de modalités temporelles, de résultats attendus de chacune des parties, de la présentation des résultats, les modalités de diffusion du travail des chercheurs, etc. Cette structuration pourrait être facilitée par :

1/ une note de cadrage (issue elle-même de l'analyse des résultats de tous les projets REPERE), qui serait plus une aide pour les orientations à prendre, des conseils sur les méthodes de travail à privilégier, les risques à éviter ... Cette note de cadrage devrait mettre en avant, entre autres éléments :

- l'importance de formuler collectivement la problématique
- la définition des effets attendus vis-à-vis de la recherche et vis-à-vis des pouvoirs publics
- la temporalité du projet
- les livrables : qui les produits, et pour qui ?

2/ des rencontres organisées préalablement à toute rédaction de projet entre chercheurs et associations. Ces rencontres pourraient faire partie de l'animation de programmes mais se situeraient en amont de la soumission d'un projet. Elles s'appuieraient sur une méthodologie qui facilite l'écoute active, par exemple une présentation poussée de chaque individu impliqué dans cette collaboration : qui je suis en tant que chercheur/associatif, pourquoi j'en suis arrivé là, ce que j'attends de ce travail, ce qui m'anime dans cette problématique. Puis de manière plus opérationnelle et pragmatique : voilà comment nous travaillons, quelles sont nos contraintes (gestion administrative, horaires, budgétaires...), etc. Cette méthode de recueil des représentations (beaucoup utilisée par les associations d'éducation à l'environnement, issue de la pédagogie de projet) est essentielle pour rapprocher des hommes et des femmes issues d'univers différents avec des méthodes de travail parfois très décalées, il s'agit pour tous de connaître et comprendre les postures et cela sans porter aucun jugement.

En résumé, nous pouvons conclure à l'intérêt réel d'une collaboration entre chercheurs et membres de structures associatives, sachant qu'un certain nombre d'obstacles gagneraient à être levés. Le rôle d'incitation, d'animation et de soutien d'appels à projets visant spécifiquement à favoriser de tels partenariats est clair. Quant à une approche plus ambitieuse, telle que celle qu'affiche le programme REPERE, de favoriser la participation des OSC à la définition des stratégies de recherche des grands organismes, il nous semble qu'il manque pour le moment une réelle volonté politique, tant au niveau français qu'euro-péen.